



Conseil d'Administration de l'UNSS du 12 octobre 2020

Rapport Général 2019-2020

Intervention du SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Plusieurs rédactions dans ce rapport m'ont, si ce n'est choqué, au moins interloqué fortement. Je tiens donc ici à les souligner.

Je suis étonné de lire p16 « l'UNSS a décidé de s'inscrire dans la mise en œuvre du SNU ». Pour le coup je ne sais pas trop qui est l'UNSS parce que je n'ai pas souvenir de la mise en débat de cette question qui engage l'ensemble de la structure, des cadres aux animateurs d'AS et qui pose fondamentalement la question du rôle de l'UNSS dans ce qui relève de la politique jeunesse sans débat. Je m'interroge donc vraiment sur cette décision et cet engagement. En tout état de cause compte tenu de la surcharge demandée aux enseignants entre la mise en œuvre des réformes, la gestion de la crise au quotidien, la multiplication des heures supplémentaires, la demande pour s'inscrire dans les dispositifs de vacances apprenantes etc. mais aussi leur réticence forte sur le SNU... ils ne comprennent aucunement ce positionnement.

P26 : peut-être une question de forme mais qui, à l'écoute de certains propos ici même, relève finalement d'une question de fond. Je suis étonné de voir considéré le ministère via la DGESCO comme un partenaire. Le ministère n'est pas partenaire du service public d'éducation, il en est l'émanation. L'UNSS quant à elle fait partie intégrante du service public d'éducation. Ça a été l'enjeu de plusieurs mois de négociation en 2014. Nous ne sommes pas, comme on peut l'entendre régulièrement un opérateur de l'Education nationale. Je conteste fortement cette orientation.

Enfin, p74 dans le courrier que la directrice a fait parvenir aux chefs d'établissements, je suis choqué de lire qu'on demande aux chefs d'établissement de considérer l'AS comme un terrain propice aux expérimentations pour l'interdisciplinarité et la transversalité aux bénéfices des apprentissages programmatiques... J'estime qu'il n'est pas de la responsabilité de l'UNSS de s'immiscer dans le fonctionnement des AS qui ont leurs propres modalités de fonctionnement. Par ailleurs, le sport scolaire n'est pas un terrain d'expérimentation disciplinaire, ce n'est pas son rôle. Si des choses peuvent se construire, elles seront construites, travaillées au sein de l'établissement dans le cadre d'un projet pédagogique et avec l'accord du bureau et la décision de l'assemblée générale de l'association. Cette volonté d'influer sur le fonctionnement et la finalité des AS me semble totalement déplacée.

RESULTAT DU VOTE DU RAPPORT GENERAL 2019 - 2020

Le Rapport Général a été adopté avec 15 voix POUR ; 2 voix ABSTENTION (SNEP-FSU) et 5 voix CONTRE (élu.es des AS)

REPONSES ET INFORMATIONS DONNEES EN SEANCE

L'absence de « l'UNSS en chiffres et en images » dans le Rapport Général (RG)

(Ndlr : le RG ne comporte à ce jour aucune donnée sur la répartition filles-garçons, le nombre de districts et coordonnateurs, de sections sportives, d'activités et leurs évolutions en termes de pratiquant.es (âge, sexe, type d'établissement), etc... C'est pour cette raison que le SNEP-FSU a voté en abstention.)

N.COSTANTINI (DN UNSS) : Le RG ne permet pas de rendre exactement tout ce qui se fait, on est dans un « entre deux ». La vie des AS peut être complétée jusqu'au 2 novembre. Il faut attendre que les AS aient toutes complété « la vie des AS », impossible d'avoir les données pour le moment. Les chiffres ont besoin d'être analysés avant d'être donnés et présentés à l'AG de janvier dans le document « UNSS en chiffres et en images ».

Mais si c'est le souhait du plus grand nombre des membres on peut revenir à une présentation avec tous ces éléments mais forcément plus tardivement dans l'année.

P.DEKEYSER (DNA directeur des sports) : Les données ne pourront être analysées que fin décembre *(ndlr : suite aux débats du CA, certaines données, insuffisantes à nos yeux, ont été ajoutées le 21 octobre. Il est fort à parier que l'UNSS ne nous ne donnera que l'analyse qu'elle aura faite des chiffres et pas l'intégralité des données dont nous disposons jusqu'en 2017-2018 et dont nous avons besoin pour nous forger nous-même notre propre analyse...)*

Éléments budgétaires intégrés dans le Rapport Général

Le nouveau cadrage budgétaire permet d'harmoniser les dépenses de la structure : avoir une vision par compte comptable.

Règlement Fédéral : (voir le document « [Questions diverses](#) » de ce CA)

Retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur notre site :

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>